



## **Challenge départementale de SURF Sapeurs-Pompiers des Landes**

### **PRÉSENTATION DE L'ÉVÈNEMENT**

Le Challenge Départemental de Surf aura lieu à la plage du Vieux Boucau Surf Club de **Vieux Boucau, le Samedi 25 Mai 2024** de 9h à 16h30.

L'heure de rendez-vous pour les compétiteurs est à 8h30 sur le parking pour annoncer l'ordre de passage et les séries de chacun.

Cette compétition qui regroupe deux catégories de planche, shortboard (petite planche), et longboard (grande planche), se déroulera sur une seule journée. Dans le cas où conditions de surf soient défavorables au bon déroulement de la compétition l'organisation se réserve le droit d'annuler l'évènement quelques jours avant la date prévue.

Seuls les adhérents sont invités à participer à la compétition. On entend par adhérents les membres, à jour de leur cotisation, suivants :

- les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels en activité
- les personnels administratifs, techniques et spécialisés des services d'incendie et de secours (PATS)

Seules les pièces d'identité suivantes sont acceptées lors des contrôles préalables à la compétition :

- Carte nationale d'identité
- Carte fédérale (FNSPF) en cours de validité
- Passeport
- Permis de conduire

#### **Contact et renseignements :**

David HUCHET 06.03.04.17.63 / Julien TASTET 06.50.35.60.19

Yannick Andrusin 06.60.10.97.18 / Médéric Pinaud 06.78.85.17.79



## Challenge départementale de SURF Sapeurs-Pompiers des Landes

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Tel : ..... Mail : .....

Je souhaite m'inscrire à l'évènement dans la catégorie :  Shortboard  Longboard

Les frais d'engagement s'élèvent à **10€** pour chaque participant. Cette participation comprenant notamment (petit déjeuner / café - repas du midi et boisson – et frais d'organisation sur place).

Le Bulletin d'inscriptions ainsi que les frais d'engagement de 10€ devront être transmises **PAR COURRIER** avant le Samedi 18 Mai 2024.

**Les frais d'inscription** accompagnés du chèque de règlement libellé à l'ordre de l'UDSP 40 à l'adresse suivante :

**Julien TASTET  
Caserne de Pompiers de Mimizan  
6 Avenue de la Plage  
40200 Mimizan**

**Afin de validé chaque inscription, l'union départementale en lien avec l'organisation de la compétition vérifiera si chaque inscrit est bien à jour de sa visite médicale SDIS et est également bien cotisant de l'UD40.**